



C.D. GESTION COMPETITIONS SENIORS

REUNION du 11 mars 2026

Procès-Verbal N° 32

COORDINATEUR des Compétitions : PASSENEAU Grégory.

PRESIDENT : DALMON André.

PRESENTS : COUFFIGNAL Francis, SILVESTRE Bernard, REYNES Roger.

ASSISTE : VAN BASTOLAER RAVEINO Nicolas (alternant sportif).

La réunion est ouverte par le Président à 14h00

.....

Nota : Les demandes de modification de date et d'heure doivent impérativement être saisies avec la réponse du club adverse sur Footclub avant le jeudi 9h de la semaine précédant la rencontre.

Avant toute demande de modification sur Footclub, il serait souhaitable que les clubs se contactent.

Toute demande effectuée hors délai, ne sera pas acceptée par la CDGCS (Commission Départementale Gestion des Compétitions Séniors) et la CDA (Commission Départementale de l'Arbitrage) sauf cas exceptionnel soumis aux deux commissions.

Article 17 du règlement des championnats alinéa a

Les demandes de modification émanant du club organisateur, pour un décalage horaire ou un changement de jour, dans les jours et les plages horaires règlementaires, effectuées au plus tard le jeudi, 21 jours avant la date de la rencontre, sont acceptées de plein droit sauf décision contraire motivée de la C.D.G.C.S.

Départementale 1 (VOLKSWAGEN)

- Le match **REQUISTA US 1 – ONET LE CHATEAU 3** est maintenu au samedi 21 mars 2026 à 20h00 (refus de Onet le château de jouer à 18h00).
- Le match **LUC PRIMAUBE FC 2 – FC COMTAL 2** prévu initialement le samedi 21 mars 2026 à 20h00 se jouera le même jour à 19h00 sur le stade de Luc (Accepté par FC Comtal).
- Le match **ONET LE CHATEAU 3 – FOOT SUD LOZERE 1** est maintenu au samedi 28 mars 2026 à 19h00 (refus de Onet le château de jouer le vendredi, installations non disponibles).

Départementale 3 (François ARNAUD Traiteur)

- Le match **FOOT SEGALA RIEUPEYROUX 2 – LE MONASTERE 2** est maintenu au samedi 28 mars 2026 à 20h00 (refus du Monastère de jouer le vendredi soir).

- Le match **AUBRAC 98 1 - FOOT SEGALA RIEUPEYROUX 2** prévu initialement le dimanche 5 avril 2026 à 15H00 se jouera le samedi 4 avril 2026 à 20h00 sur le stade de Laguiole (Entente entre les deux clubs).

Nota : A compter de ce jour, tous les matchs à domicile de l'Entente Salles Curan / Curan 1 se joueront à 19h30 au lieu de 20h00.

Départementale 4 (U EXPRESS RIGNAC)

- Le match **AS ST GENIEZ 2 – CANTOIN AS 1** prévu initialement le samedi 11 avril 2026 à 21h00 se jouera le même jour à 20h00 (accepté par Cantoin).
- Le match **AS ST GENIEZ 2 – US LAISSAC/BERTHOLENE 2** prévu initialement le samedi 2 mai 2026 à 21h00 se jouera le même jour à 20h00 (accepté par Laissac).

Départementale 5 (GAMM VERT)

- Le match **HAUT LEVEZOU 2 – OL CASTANET 1** se jouera le samedi 4 avril 2026 à 20h30 sur le stade de Prades de Salars.
- Le match **ARGENCE VIADENE 2 – NASBINALS FC 1** est maintenu au samedi 21 mars 2026 à 20h00 au stade St Amans des Côts (refus de Nasbinals de jouer à 18h00).
- Le match **AS AGUESSAC 3 – AS BROQUIES 1** prévu initialement le dimanche 22 mars 2026 à 15h00 se jouera le même jour à 13h00 en raison d'un match programmé à 15h00.

FORFAITS

- Le match **BOUSSAC 2 – LUC PRIMAUBE 4** du dimanche 8 mars 2026 à 15h00, Départementale 5 poule C, 1^{er} forfait de LUC PRIMAUBE 4 : **Amende : 50€**
- Le match **AS HORIZON FOOT 1 – GRANDRIEU ROCLES 1** du dimanche 8 mars 2026 à 15h00, Départementale 5 poule F, 1^{er} forfait de GRANDRIEU ROCLES 1 : **Amende : 50€**
- Le match **VALDONNEZ FC 1 – OL MONT AIGOUAL 2** du dimanche 8 mars 2026 à 15h00, Départementale 5 poule F, 2^{ème} forfait de OL MONT AIGOUAL 2 : **Amende : 80€**

REPORT MATCHS DE CHAMPIONNAT

- Voir le site du district, en Départementale 5 tous les matchs non joués au 6 avril 2026 seront neutralisés.

La réunion est clôturée à 17heures

Le Secrétaire de Séance,
F. COUFFIGNAL

Le Président,
A. DALMON